

Vétérinaire équin

Garant du bien-être animal et de la bonne santé de l'animal, le vétérinaire équin a pour rôle de prévenir et soigner les maladies et blessures des équidés. Outre la médecine classique, les vétérinaires équins s'intéressent aussi à la médecine sportive avec le suivi du cheval athlète. Si la bonne condition physique et mentale du cheval incombe à l'entraîneur/cavalier, le vétérinaire peut intervenir dans la rééducation et conseiller sur de la physiothérapie suite à une blessure qui a empêché le cheval de travailler pendant une période plus ou moins longue. Sous serment de Bourgelat (nom du fondateur de l'enseignement et de la profession vétérinaire), le vétérinaire équin doit savoir gérer les urgences.

par [Charlène LOURD](#) - [Marie DELERUE](#) - [Ifce](#) - [équi-ressources](#) - | 30.04.2019 |

Niveau de technicité : 



Vétérinaire équin : un praticien observateur capable de prendre rapidement des décisions

Au 31 décembre 2017, sur les 18 341 vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre National des Vétérinaires, 14.4% (2 646) exercent une activité équine. 3.5% (~643) exercent exclusivement en activité équine, 2.1% (~386) exercent de manière prédominante en activité équine mais suivent aussi d'autres espèces animales (animaux de rente, animaux de compagnie...), 8.8% (~1 617) exercent une activité équine de manière occasionnelle (Atlas démographique de la profession vétérinaire 2018, Observatoire national de la profession vétérinaire).

En effectuant le suivi sanitaire, le vétérinaire équin est présent de la naissance à la fin de vie de l'équidé. Il intervient dans de nombreux domaines :

- Pathologie locomotrice (muscles et squelette) ;
- Médecine interne (appareil respiratoire, cœur...)
- Pathologie infectieuse (maladies dues à des virus, bactéries) ;
- Gynécologie (échographie, suivi des chaleurs, insémination...)
- Chirurgie (castration, plaies, fractures, coliques...)
- Dentisterie ;
- Ophtalmologie ;
- Médecine alternative (acupuncture, ostéopathie, phytothérapie, physiothérapie) ;
- Nutrition.

De la vaccination à la gestion d'une plaie ouverte, en passant par la castration ou la chirurgie, le vétérinaire équin doit s'adapter au cas de son patient et faire preuve d'empathie lorsqu'il s'adresse au propriétaire de l'animal. Il doit être capable de prendre rapidement une décision pour éviter la souffrance ou la mort de l'animal, tout en réfléchissant à toutes les solutions possibles. Ainsi, il doit savoir faire preuve de sang-froid pour agir efficacement dans l'urgence et se maîtriser dans des situations difficiles. Les actes chirurgicaux peuvent déranger les personnes les plus sensibles !

Comme il fait face au quotidien à de nombreuses urgences, l'organisation de sa tournée peut être perturbée, tout

comme la fin de journée de travail. Les urgences n'attendent pas le lendemain !



Témoignage d'Anne Fischer, vétérinaire équin (61) : « C'est un métier très prenant car passionnant. Selon les saisons, les journées peuvent être longues et les consultations nombreuses, ce qui empêche par moments les activités extra-professionnelles. Le métier empêche parfois une bonne compatibilité avec la vie de famille car les journées sont rythmées par les patients ».

Qu'il soit sous statut libéral ou salarié, dans une clinique ou un cabinet, le vétérinaire équin travaille essentiellement en zone rurale. Cela requiert beaucoup de déplacements et de disponibilité. Être titulaire du permis de conduire est indispensable pour exercer le métier.

Pour devenir vétérinaire équin : réussir le concours, étudier 5 ans puis se spécialiser

Pour réussir le concours d'entrée dans les écoles nationales vétérinaires et poursuivre avec cinq ans d'étude, mieux vaut être motivé, persévérant et travailleur.

Pour intégrer l'une des quatre écoles nationales vétérinaires françaises (ENVA à Maisons-Alfort, VetAgro Sup à Lyon, ENVT à Toulouse, Oniris à Nantes), les élèves ont la possibilité de se présenter à différents concours selon leurs études. Pour maximiser les chances de réussite, il est vivement conseillé de suivre un baccalauréat comprenant les matières scientifiques.

Plusieurs concours sont ouverts :

Le concours A

Le **concours A** est ouvert aux élèves des **classes préparatoires BCPST** (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre) **et TB** (Technologie-Biologie).



A titre d'information : 444 places en 2015, dont 436 places en option « BCPST » et 8 places en option « TB ». La prépa au concours A dure 2 ans et un seul redoublement est autorisé.

Le concours B

Le **concours B** est accessible aux **étudiants titulaires d'une L3** (licence mention « Sciences de la Vie »).



A titre d'information : 44 places en 2015

Le concours C

Le **concours C** est proposé à des **élèves de certains DUT** (Diplôme Universitaire de Technologie), **d'un BTSA** (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) **ou d'un BTS** avec d'autres options.



A titre d'information : 56 places en 2015

Le concours D

Le **concours D** est réservé aux **titulaires d'un doctorat en médecine, pharmacie et sciences odontostomatologiques**, diplômés à caractère scientifique et conférant le grade de master.



A titre d'information : 4 places en 2015

Le concours E

Le **concours E** est ouvert aux **étudiants en 1^{ère} année d'étude à l'ENS** (Ecole Normale Supérieure) **de Cachan ou Lyon**, admis en liste principale aux ENV à la session précédente de la voie A du concours.



A titre d'information : 6 places en 2015

Il est également possible de suivre des études vétérinaires au sein de l'Union Européenne pour exercer la profession en France.

Après le concours, les études pour devenir vétérinaire équin durent cinq ans. Elles comprennent quatre années de formation initiale, puis une année d'approfondissement dans un secteur professionnel :

- Approfondissement dans une filière animale : animaux de rente, équidés ou animaux de compagnie dans une des quatre écoles vétérinaires ;
- Formation de deux années en santé publique vétérinaire à l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires (ENSV) à VetAgro Sup, après recrutement sur concours, pour devenir inspecteur de la santé publique vétérinaire (ISPV) ;
- Poursuite des études dans le domaine de l'industrie (pharmaceutique, agroalimentaire) ou dans la recherche.

La validation de cette cinquième année permet de soutenir la **thèse de doctorat vétérinaire**, seul diplôme permettant d'exercer la médecine et la chirurgie des animaux.

A la fin de ce cursus, les diplômés sont en capacité d'exercer la médecine sur tout type d'animaux, dont les chevaux. Pour **se perfectionner ou se spécialiser**, la formation vétérinaire peut être poursuivie par :

- Un **internat pour se perfectionner**, d'une durée d'un an. Le vétérinaire se perfectionnera dans l'une des filières suivantes : animaux de compagnie, animaux de rente ou équidés. Le programme d'internat se fait au sein d'une école nationale vétérinaire ou dans une faculté vétérinaire à l'étranger.
- Un **Certificat d'Etudes Approfondies Vétérinaires (CEAV)** pour se spécialiser dans une discipline. Cette formation continue a pour premier objectif de se perfectionner dans une filière professionnelle donnée, telle que les équidés ou les carnivores... Ces enseignements ont également pour objectif d'acquérir des connaissances dans un secteur précis comme la médecine interne, la chirurgie équine...
- Un **Diplôme d'Etudes Spécialisées Vétérinaires (DESV)** qui donne droit au **titre de spécialiste**. Il représente trois années de formation dans un des domaines suivants : anatomie pathologique vétérinaire, médecine interne des animaux de compagnie, chirurgie des animaux de compagnie, élevage et pathologie des équidés, ophtalmologie vétérinaire, sciences de l'animal de laboratoire.

Vétérinaire équin : au-delà des soins, un acteur sanitaire et de recherche

Très souvent, nous voyons le métier de vétérinaire comme celui de **praticien**. Mais ce dernier peut également s'orienter vers la **recherche**, l'**expertise** ou le **développement** au cours de sa carrière.

Inspecteur de la santé publique vétérinaire (ISPV)

Les compétences acquises au cours de sa carrière font du vétérinaire équin un des acteurs phare au service de la gouvernance de la santé publique. A ce titre, il peut évoluer vers un poste d'**inspecteur de la santé publique vétérinaire** (poste nécessitant une formation complémentaire). En devenant inspecteur de la santé publique vétérinaire (ISPV), le vétérinaire évolue comme fonctionnaire du Ministère en charge de l'agriculture. Il exerce alors dans toutes les administrations concernées par la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques relatives à la santé publique vétérinaire, à tous les niveaux d'échelle, du département français aux grands organismes internationaux. Les ISPV peuvent occuper des emplois de manager, expert scientifique et technique, gestionnaire des risques sanitaires et environnementaux, représentant des pouvoirs publics auprès des professionnels, inspecteur, contrôleur, négociateur à l'international...

Vétérinaire conseil



Témoignage de Marie Delerue, experte sanitaire et ingénieure de projets et de développement, Ifce (61) : « *Après 3 ans en tant que praticienne mixte pour les carnivores et les équidés, je travaille depuis 2016 à l'Institut français du cheval et de l'équitation (Ifce). Mon travail consiste à expertiser des dossiers en lien avec la santé et la traçabilité des équidés dans des domaines très variés : rédaction de certificats sanitaires pour l'export de semence et de chevaux vers les pays tiers,*



suivi sanitaire de la monte, rédaction de textes réglementaires et veille réglementaire dans le domaine sanitaire... Pour cela, je travaille à l'interface entre le Ministère de l'Agriculture et les socio-professionnels de la filière équine. Je participe également à des projets de développement et de recherche sur des thématiques variées (parasitisme, piroplasmose, surveillance des maladies équines) et transfère les données de la recherche aux professionnels grâce à des outils de vulgarisation (webconférences, fiches techniques, posters...) ».

Vétérinaire chercheur ou participant à la recherche

Certains praticiens interrompent leur carrière sur le terrain pour se consacrer exclusivement à la **recherche**. Selon sa spécialité, le vétérinaire équin participera, par exemple, à l'élaboration de nouveaux produits alimentaires équins pour l'industrie agroalimentaire. Il peut également exercer au sein de laboratoires pharmaceutiques pour la fabrication de médicaments à destination des équidés. Fin chercheur ou vétérinaire expérimenté, il est possible d'évoluer vers le **métier d'enseignant dans les écoles nationales vétérinaires**. Pour accéder à cette profession, le vétérinaire doit être titulaire d'une thèse de doctorat à l'Université.

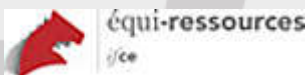


Tendances de l'emploi : La population de vétérinaires qui déclarent une activité équine a significativement progressé en 5 ans, passant de 720 à 2 646 vétérinaires en 2018.

En savoir plus sur nos auteurs

- **Charlène LOURD** Ingénieur de projets et développement - Conseillère emploi-formation du service équi-ressources
- **Marie DELERUE** Docteur vétérinaire - ingénieur de développement Ifce
- **Ifce - équi-ressources** Emplois et stages dans la filière équine

Bibliographie



Fiche métier réalisée par notre service emploi/formation équi-ressources



Pour retrouver ce document: www.equippedia.ifce.fr
Date d'édition: 15 10 2019